



---

**Comité des utilisations pacifiques  
de l'espace extra-atmosphérique****Renseignements fournis conformément à la Convention sur  
l'immatriculation des objets lancés dans l'espace  
extra-atmosphérique****Note verbale datée du 2 avril 2016, adressée au Secrétaire général  
par la Mission permanente de la Slovaquie auprès de  
l'Organisation des Nations Unies à Vienne**

La Mission permanente de la Slovaquie auprès de l'Organisation des Nations Unies (Vienne) a l'honneur d'informer le Secrétaire général de l'Organisation, conformément à l'article II de la Convention sur l'immatriculation des objets lancés dans l'espace extra-atmosphérique (résolution 3235 (XXIX) de l'Assemblée générale, annexe), que, depuis le 14 mars 2016, la Slovaquie dispose d'un registre national des objets lancés dans l'espace extra-atmosphérique. Les coordonnées sont les suivantes:

Ministère de l'éducation, de la science, de la recherche et du sport  
de la République slovaque  
Département de l'enseignement supérieur, de la science et de la recherche  
Stromová 1  
813 30 Bratislava 1  
République slovaque  
Tél.: +421 2 59374747  
Courriel: [svs@minedu.sk](mailto:svs@minedu.sk)  
Site Web: [www.minedu.sk](http://www.minedu.sk)

